

DEMANDE DE DISPOSITIF PRÉVISIONNEL DE SECOURS

(À remplir par l'organisateur de la manifestation)

Conformément à la réglementation en vigueur, tout dispositif prévisionnel de secours à personnes doit faire l'objet d'une demande écrite à l'association de sécurité civile prestataire de la part de l'organisateur de la manifestation ou du rassemblement de personnes.

Cette demande doit être signée par l'organisateur, attestant ainsi l'exactitude des éléments portés dans ce document. Pour cela, ce dernier doit fournir les éléments suivants :

Organisme demandeur	
Raison social :	
Adresse :	
Téléphone fixe :	Téléphone portable :
Mail :	
Représenté par :	Fonction :
Représenté légalement par :	Fonction :
Caractéristiques de la manifestation	
Nom de la manifestation :	
Activité/Type/sport pratiqué :	
Date(s) :	
Horaires :	
Adresse de la manifestation :	
Nom du contact sur place :	téléphone portable :
Fonction de ce contact :	
Circuit : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non Si oui : ouvert à la circulation <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non	
Superficie :	Distance maxi entre les 2 points les plus éloignés du site :
Risque particuliers :	

Nature de la demande

Effectif d'acteurs :

Tranche d'âge :

Effectif public :

Tranche d'âge :

Assis Statique Debout dynamique

Personnes ayant des besoins particuliers : communication (langues étrangère)
 déplacement (handicap moteur)
 autres :

Caractéristiques de l'environnement et de l'accessibilité du site

Structure : Permanente Non permanente Types :

Voies : oui non Si oui : route goudronnée sentier chemin carrossable

Autres conditions d'accès difficile :

Dimension de l'espace naturel :

Terrain en pente : oui non

Distance de brancardage :

Structures fixes de secours public les plus proches

Centre d'incendie et de secours de :

distance :

Structure hospitalière de :

distance :

Documents joints

plan du site Arrêté municipal et/ou préfectoral Annuaire téléphonique du site
 Avis de la commission de sécurité Autres :

Autres secours présents sur place

médecin (nom : téléphone :) Infirmier Kinésithérapeute
 SMUR Sapeurs Pompiers
 Police/Gendarmerie Agent de sécurité Autres :

Moyen mise a disposition

Infirmerie tente local
 repas des secouristes (15€ seront facturés par secouristes si non prit en charge)

Demandes Spécifiques